



**DEC105338INSU**

*Décision portant nomination de Monsieur François VIAL en qualité de chargé(e) de mission.*

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de Monsieur Alain Fuchs aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du Centre national de la recherche scientifique.

**Vu** l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision n°100001 DAJ du 21 janvier 2010 portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité,

**DÉCIDE**

**Art. 1<sup>er</sup>** – Monsieur François VIAL, directeur de recherche du CNRS, est nommé chargé de mission auprès du Président du CNRS pour l'Institut National des Sciences de l'Univers, du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2011. Il est chargé du suivi des activités européennes (en particulier GMES), des relations avec le CNES (satellites, ballons), de CHARMEX, ainsi que du PNTS.

Pour l'exercice de cette mission, Monsieur François VIAL, demeure affecté au Laboratoire de météorologie dynamique (LMD - UMR 8539), Ecole Polytechnique, route de Saclay, à Palaiseau.

**Art. 2** – La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du Centre national de la Recherche Scientifique et prise en charge par la Délégation Régionale Ile-de-France Ouest et Nord.

**Art. 3** - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le

Alain Fuchs